

sonne, mais il y a pire: celui qui n'est pas immigrant reçu mais sujet britannique peut avoir voté pendant 46 ans à toutes les élections fédérales et se trouver privé de le faire à nouveau, à moins de faire quelque chose de tout à fait différent, c'est-à-dire de réclamer la citoyenneté canadienne. Ces deux groupes perdront le droit de vote. Troisièmement, je présume que les immigrants d'Irlande du Sud perdront aussi leur droit de vote puisqu'ils ne sont compris ni dans la loi ni dans les amendements. Autant que je sache, les catégories de gens dont je parle représentent environ 1,500,000 âmes au Canada. Ils auraient pu voter ou ont effectivement voté au cours des dernières élections fédérales, mais ils ne pourront voter lors des prochaines élections fédérales, à moins d'obtenir la citoyenneté canadienne. On peut très bien dire qu'ils devraient obtenir la citoyenneté canadienne, chose hautement souhaitable. J'en conviens et j'encourage tous ces gens, qu'ils soient sujets britanniques ou d'autre ascendance, à devenir citoyens canadiens. Personne ne peut contester cela. Je n'ai pas d'intérêt particulier à ménager chez les sujets britanniques. Personnellement, je suis d'une autre origine ethnique; je suis Ukrainien et j'en suis fier, aussi fier que tout autre de sa propre origine ethnique. Cela devrait indiquer que je n'ai rien à gagner à ce sujet.

Mais, à mon avis, il est grave de dire à des gens qui ont été habitués à un genre de règlement, qui ont eu l'habitude de voter, que nous allons changer la loi avec effet rétroactif pour ainsi dire et qu'ils n'auront désormais plus le droit de vote. J'aimerais demander à ceux qui, comme moi, ont une haute idée de la citoyenneté canadienne—et personne ici ne l'estime plus que moi—pourquoi se presser? Nous ne tenons certainement pas à avoir dans notre pays une catégorie spéciale de citoyens. Nous voulons à n'en pas douter adopter une loi aux termes de laquelle tous les étrangers qui arrivent au Canada soient traités également. Pourtant, faut-il dire que ceux qui y sont venus conformément à certains règlements et ont pris l'habitude d'exercer certains privilèges se verront refuser le droit de vote à cause de notre empressement à les faire s'aligner sur les autres, ce qui, dans leur cas, ne me semble pas d'une si grande importance?

Je vous demande instantamment d'examiner le problème. Il n'est pas simple, je trouve, de retirer à quelqu'un l'un des biens auxquels il attache le plus de prix dans une société libre, celui de voter pour décider de l'orientation à donner au pays. Il est plus difficile que l'on

pense de dire à quelqu'un qu'il pouvait voter hier mais qu'il ne le pourra plus demain. Cela ne me paraît pas juste. Il est vrai que nous tenons à l'unité canadienne, et je puis comprendre que l'octroi de privilèges spéciaux à une certaine catégorie de gens a tendance à détruire l'unité nationale, car d'autres groupes ethniques, en plus des Canadiens français, l'autre race fondatrice, ont l'impression que certains ont bénéficié d'un privilège spécial dans le passé. Qu'on abolisse ce privilège spécial, mais ne revenons pas en arrière. Pourquoi devrions-nous offenser tous ces gens? Est-ce nécessaire? Je ne crois pas que l'unité canadienne y trouve son compte.

• (12.30 p.m.)

Je peux vous donner un exemple pratique de l'effet émotionnel que cela pourrait avoir. Ma mère, qui n'est plus maintenant, Dieu ait son âme, est morte le lendemain des dernières élections générales. Elle avait plus de 70 ans. Ses ancêtres étaient écossais. Elle est arrivée au pays au début des années 1900. Elle a eu deux maris; le premier est mort au cours de la première guerre mondiale et le second est mort des suites de la seconde guerre mondiale. Est-il juste de dire à tous ceux qui sont dans la même situation qu'ils n'ont plus le droit de voter, dans ce pays qu'ils aiment, où ils ont travaillé et dont ils sont fiers? Je ne crois pas que cela soit juste ou nécessaire. Chaque personne dans ce cas doit être encouragée à prendre sa citoyenneté, mais je ne vois pas pourquoi il faudrait les contraindre à le faire pour exercer un droit qui leur a toujours été acquis jusque-là.

Pour ma part, je trouve que le bill n'est pas tout à fait à point. Je l'ai fait remarquer dans mes observations du début. Et je trouve que l'amendement l'est encore moins. Ce n'est pas ce que je croyais avant, mais j'y ai réfléchi en fin de semaine, et j'ai l'impression que nous voulons trop nous hâter. Je n'accuse personne, mais pour bien des gens, nous semblerons désireux de les retrancher de la catégorie des citoyens spéciaux, que nous voulons nous en prendre à eux d'une façon ou d'une autre et leur retirer un droit qu'ils possédaient auparavant. Je ne vois pas ce qu'on pourrait y gagner.

Je comprends les divergences d'opinions qui s'expriment sur une question comme celle-ci. A franchement parler, monsieur le président, il m'a presque fallu tirer à pile ou face pour savoir sans quel camp me ranger, pour décider si je devais appuyer l'amendement du